

NATURA 2000
DIRECTIVE "HABITATS"
ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION

N° du site : FR2400523

Nom : VALLEE DE L'ESSONNE ET VALLONS VOISINS

Surface : 969,2 ha

Intérêt : L'ensemble formé par les coteaux et les vallées constitue l'entité la plus étendue et la plus remarquable du Loiret au titre de la flore calcicole. On recense plusieurs espèces en limite de leur répartition (Cardoncelle douce, Baguenaudier).

Les fonds de vallée renferment plusieurs vastes mégaphorbiaies et stations marécageuses.

Outre les espèces thermophiles sur les pelouses, on note aussi la présence d'espèces Est européennes également en limite de répartition comme l'Inule hérissée et les Pétasites.

A noter par ailleurs, un très important cortège mycologique, lichenique et entomologique.

Caractères du site : Les vallées de l'Essonne et de la Rimarde, son affluent, traversent le Gâtinais et la Beauce entre la forêt d'Orléans et la région de Malesherbes. Ces deux vallées entaillées dans le calcaire sont prolongées à leur marge par un réseau complexe de vallées sèches et d'affleurements calcaires. Deux autres vallées sont adjointes à l'unité : la Juine et le vallon de Sermaises.

Ces cours d'eau sont largement tributaires du niveau de la nappe de Beauce (rivières exurgentes).

Liste des communes : Augerville-la-Rivière, Aulnay-la-Rivière, Autruy-sur-Juine, Boësse, Bondaroy, Briarres-sur-Essonne, Labrosse, Césarville-Dossainville, Charmont-en-Beauce, Coudray, Dadonville, Dimancheville, Echilleuses, Escrennes, Estouy, Gaubertin, Givraines, Grangermont, Jouy-en-Pithiverais, Malesherbes, Manchecourt, Morville-en-Beauce, Nangeville, La Neuville-sur-Essonne, Ondreville-sur-Essonne, Orveau-Bellesauve, Orville, Pithiviersle-Vieil, Puiseaux, Ramoulu, Rouvres-Saint-Jean, Sermaises, Yèvre-la-Ville.

Liste des protections et inventaires existant

Liste des arrêtés préfectoraux de conservation du biotope : Marais d'Orville.

Liste des sites classés ou inscrits : Poterne de Malesherbes ; Bois de Malesherbes.

Liste des inventaires ZNIEFF et ZICO : 60020000, 6004, 60040001, 60040002, 60220000, 6023, 60280000, 6043, 6044, 60450000, 6046

Types d'habitats de l'annexe I présents ou à confirmer

3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

5130 Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

6110* Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi*

6210* Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)(*sites d'orchidées remarquables)

6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

7210* Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèce du *Carex davalliana*

8310 Grottes non exploitées par le tourisme

91E0* Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Espèces animales de l'annexe 2 de la directive 92/43/CEE présentes ou à confirmer

Mammifères : Non signalés

Poissons : 1163 *Cottus gobio*, 1096 *Lampetra planeri*, 1134 *Rhodeus sericeus amarus*.

Amphibiens et reptiles : Non signalés

Invertébrés : 1078* *Callimorpha quadripunctaria*, 1083 *Lucanus cervus*.

Espèces de plantes visées à l'annexe 2 de la directive 92/43/CEE présentes ou à confirmer

Non signalées

* Habitat ou espèce prioritaire

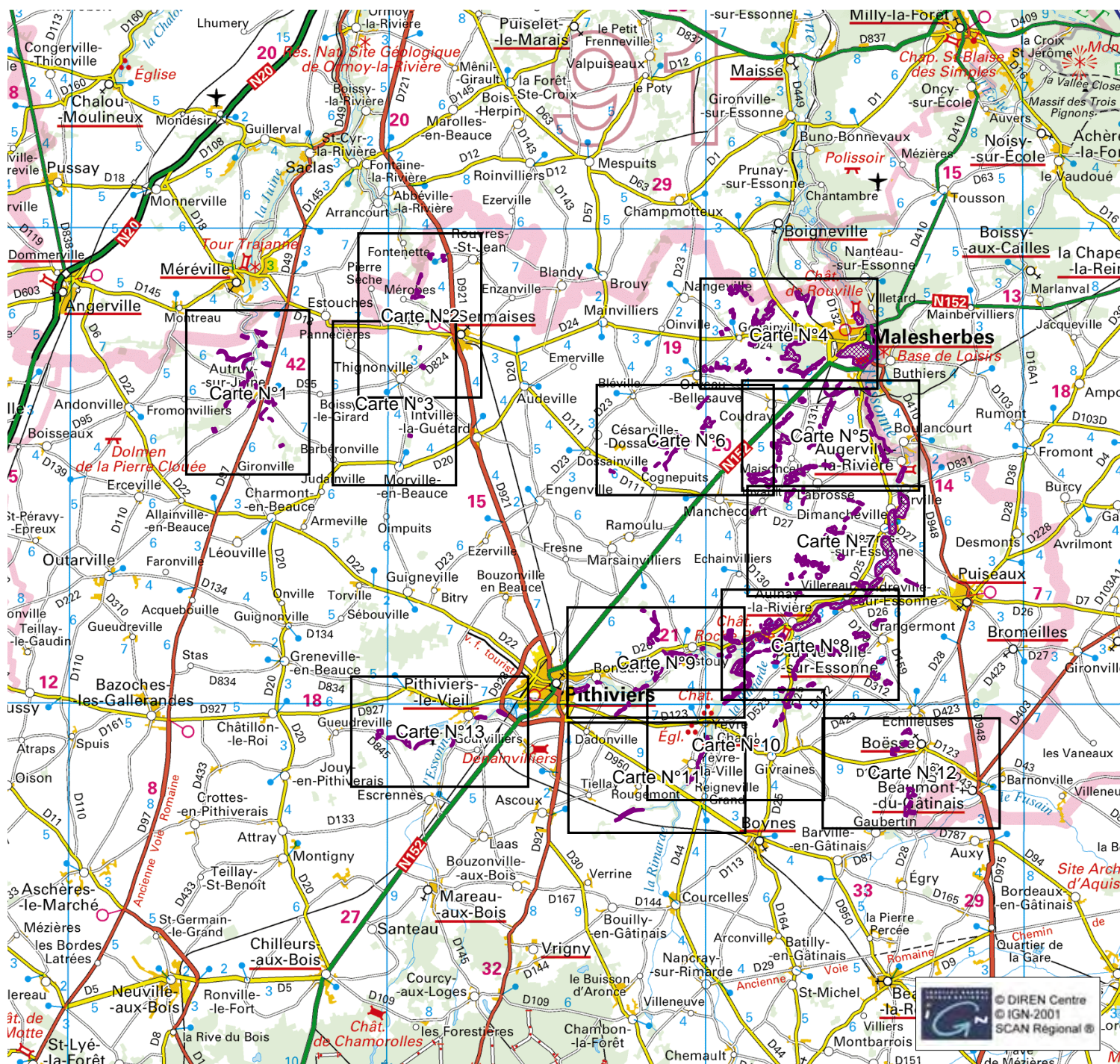
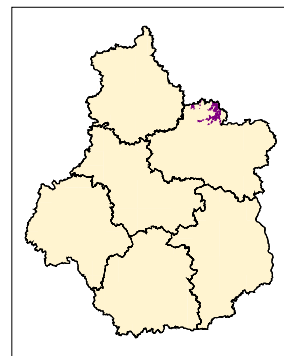
Date de réalisation : Juin 2005

CENTRE LOIRET



Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable

NATURA 2000 - Directive "Habitats"
ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION
Site n° : FR2400523
VALLEE DE L'ESSONNE ET VALLONS VOISINS



Date de réalisation : Juin 2005